

INSCRIPTIONS AUX OPTIONS EPS BAC 2017-2018

- Public concerné : Les élèves de terminale

ÉPREUVES PONCTUELLES FACULTATIVES

Le calendrier

- Dates des épreuves ponctuelles facultatives : **Fin avril et début mai 2018**

Informations aux candidats

Les épreuves facultatives au baccalauréat général et technologique ne sont pas obligatoires et s'adressent aux candidats ayant une bonne pratique et connaissance des activités.

L'épreuve se compose d'une **épreuve pratique** notée sur 16 points en référence au niveau 5 de compétence attendue et d'un **entretien** noté sur 4 points attestant de connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et d'une réflexion du candidat sur sa pratique.

- **L'épreuve de l'option doit être différente des épreuves choisies à l'épreuve obligatoire (sans autre condition).**

L'épreuve d'option facultative d'EPS bénéficie d'un coefficient 2 attribué aux points supérieurs à 10, au premier groupe d'épreuve, quelle que soit la série de baccalauréat technique ou d'enseignement général.

- Dans tous les cas de figure, **les candidats dispensés au terme de l'année scolaire de l'épreuve obligatoire ne peuvent bénéficier de l'option facultative.**

Pour plus d'informations, voici le lien du site EPS de la MARTINIQUE

<http://site.ac-martinique.fr/eps/>

<http://site.ac-martinique.fr/eps/wp-content/uploads/2014/04/circulaire-examen.pdf>

Voici la liste des activités qui vous sont proposées en option pour le BAC 2018 :

- Natation de distance 800 M
- Judo
- Tennis
- Danse traditionnelle
- Football

- **Attention :**

Vous ne pouvez pas vous inscrire en option facultative [kayak](#) / [Tennis de Table](#) en CCF sauf si votre nom figure dans la liste du contrôle en cours de formation CCF.

LE CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION CCF

- **Cette option est uniquement réservée aux élèves qui participent à l'option Kayak/Tennis de table qui est proposée au lycée.**

Les élèves dont les noms figurent sur la liste doivent s'inscrire à l'option kayak/Tennis de Table CCF et ne peuvent pas prendre une deuxième option (en EPS).

AGAT	Anthony	TS1
CHABANE	Emma	TS1
CORDEBOEUF	Manon	TS1
DUAULT	Sara	TS1
DUVAL	Killian	TS3
GOUJET	Enzo	TS3
GRETH	Ambre	TES2
JOUANNET	Sarah	TS2
JUSTE	Jordana	TS2
LOTHAIRE	Jean-Marie	TS3
METAYER	Clarisse	TS1
SCHAFER	Romain	TES2
VERCAEMER	Hugo	TS1
WILLIAM	Marvin	TS3
VIGNERON	Thais	TS2

Inscription sur la plate forme océan :

1 – Option, kayak / tennis de table (CCF)

Uniquement les élèves qui figurent dans le tableau ci-dessus

Choix EPS OBLIGATOIRES ———> Vous devez choisir EPS apte (CCF)

EPS de complément ———> choisissez enseignement non suivi (CCF)

Épreuves facultatives

Choix 2 : EPS APTE (CCF). Fin de l'inscription.

2 - Pour les élèves du lycée qui souhaite s'inscrire à une option facultative

Natation de distance, Judo, Tennis, Danse traditionnelle ou Football.

Choix EPS OBLIGATOIRES ———> Vous devez choisir EPS apte (CCF). **Attention, si vous êtes dispensés à l'année, vous ne pouvez pas vous inscrire à une option en EPS.**

EPS de complément ———> choisissez enseignement non suivi (CCF)

Épreuves facultatives

Choix 1 : EPS APTE (Control ponctuel)

Choix activité sport :

- **Natation de distance**
- **Judo**
- **Tennis**
- **Danse traditionnelle**
- **Football**

Fin de l'Inscription.

3 - Pour les élèves bénéficiant et figurant sur les listes des sportifs de haut niveau, « au moins une année pendant le cycle du lycée : seconde, première ou terminale » si votre spécialité ne figure pas dans les cinq activités, ci-dessus, vous en choisissez une au hasard et vous le signalez à monsieur le Proviseur adjoint et au coordonnateur EPS.

Thierry GRETH

Professeur E P S

Port : 06.96.37.39.35